



# Méditerranée

Cadrage thématique

Rédacteur et rapporteur : Pierre Allary

Commission Aménagement Attractivité Cadre de Vie

Juin 2021



## LE MOT DU RAPPORTEUR

Dans le cadre de ces travaux, la commission « Aménagement et attractivité Cadre de vie », après ces rapports et avis sur la mobilité, la ruralité et l'agriculture, a choisi d'évoquer un thème plus global, mais néanmoins prépondérant : La Méditerranée.

Il s'agit ici, dans un premier temps, d'élaborer une lettre de cadrage permettant de poser les bases et la trame d'un futur rapport à élaborer éventuellement dans le cadre des travaux de la prochaine mandature.

L'objectif est donc ici de préciser les contours d'une proposition de contribution à venir du Conseil De Provence sur ce thème, d'en définir un cadre de réflexion, un fil conducteur.

Il s'agit bien évidemment, pour l'avenir, d'en tirer des préconisations susceptibles d'alimenter la réflexion des élus du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône.

Ce document constitue donc une simple base de travail pour notre Commission et ne saurait être, à ce stade, exhaustif ni figé.

La commission se propose, par ailleurs, d'auditionner à l'avenir les représentants de l'ASCAME et d'AFRICALINK, afin de nous permettre notamment d'identifier de potentielles opportunités pour le Département.

Pierre Allary

*Membre de la Chambre de Commerce et d'Industrie Aix-Marseille-Provence métropole  
Président de la Commission Aménagement, Attractivité, Cadre de Vie*



## SOMMAIRE

LE MOT DU RAPPORTEUR .....	2
SOMMAIRE.....	3
INTRODUCTION.....	4
1. AXE ENVIRONNEMENTAL .....	5
2. AXE ECONOMIQUE .....	5
3. AXE SOCIAL ET SOCIÉTAL.....	6



## INTRODUCTION

La région renfermant la mer Méditerranée couvre en partie trois continents : L'Europe et ses péninsules du sud au nord, l'Asie du Sud-Ouest à l'est et la région du Maghreb en Afrique du Nord au sud. De manière générale, il s'agit d'une région densément peuplée à l'histoire politique complexe du fait des nombreux groupes ethniques représentés. Il en résulte une cartographie politique compliquée et fragmentée.

Aujourd'hui, ce sont 21 pays, d'une superficie allant de 2 km<sup>2</sup> à 2,4 millions km<sup>2</sup>, qui disposent d'un littoral en mer Méditerranée : l'Albanie, l'Algérie, la Bosnie-Herzégovine, la Croatie, Chypre, l'Égypte, l'Espagne, la France, la Grèce, Israël, l'Italie, le Liban, la Lybie, Malte, Monaco, le Monténégro, le Maroc, la Slovénie, la Syrie, la Tunisie et la Turquie.

Sur le plan historique, la région méditerranée a été le théâtre d'activités humaines intenses. La mer Méditerranée et son littoral renferment de nombreuses ressources exploitées dans la région. La Méditerranée est également le moteur d'échanges commerciaux et souvent la cible des impacts cumulés résultant de ces activités.

Le département des Bouches-du-Rhône occupe, avec notamment ses 255 km de côtes, une place majeure dans ce paysage, par son histoire, son économie et sa place stratégique sur le pourtour méditerranéen.

Dès lors, quels sont les différents enjeux économiques, environnementaux, sociaux et sociétaux pour le département ?

Trois axes majeurs que semblent recouvrir prioritairement les enjeux en Méditerranée :

Il s'agit tout d'abord de l'impératif environnemental, à commencer par les grands enjeux de la transition écologique en Méditerranée, qui doivent être pensés depuis l'intérieur des terres et induire une véritable prise de conscience de l'impact des comportements sur l'écologie et induire des changements drastiques, individuels et collectifs.

Il s'agit, en second lieu d'un axe économique qui, bien que relevant d'abord des champs de compétence régional et métropolitain, doit être également investi par le Département car, d'une part, nombreux sont, parmi ses champs de compétences et d'action, ceux que la vitalité économique du territoire est susceptible d'impacter.

Il s'agit enfin de l'axe, social et sociétal aussi vaste, multidimensionnel et complexe qu'il puisse être. Il s'agira notamment de s'interroger sur le bien-vivre ensemble en Méditerranée et sur les coopérations possibles, par exemple en matières artistique et culturelle.

Pour alimenter ces réflexions, nous avons pu bénéficier de l'expertise d'un certain nombre de « *Pro* » de la Méditerranée parmi nos membres :

- L'association Marseille Capitale de la Mer, par la voix de son co-fondateur Patrick Fancello, et qui détaille dans un avis connexe, les premières réflexions soumises à la Commission en matière d'environnement ;
- La Grand Port Maritime de Marseille (ou Port de Marseille-Fos), représentée par Frédéric Dagnet ,
- La Chambre de Commerce Aix-Marseille-Provence, grâce notamment aux éclairages apportés par Denis Berger, Conseiller Relations et Coordinations Décentralisées.



## 1. AXE ENVIRONNEMENTAL

Pour reprendre le diagnostic alarmant de Patrick Fancello, « *La mer Méditerranée est aujourd'hui l'une des mers les plus polluées au monde. Le plastique représente 95% des déchets sur les plages et en surface de la mer. 7% de la totalité de ces plastiques se trouvent en Méditerranée qui est par ailleurs la première destination touristique au monde avec plus de 230 millions de visiteurs par an, ce qui augmente de niveau de pollution marin de 40% chaque été. La consommation excessive, le tourisme de masse et la mauvaise gestion des déchets sont les principales causes de cette pollution massive.* ».

Pour notre territoire, la Méditerranée 255 km de terres littorales, un pôle d'attractivité touristique majeur avec tous les risques de pollution inhérents, un potentiel immense d'activités et d'innovation, un enjeu majeur dans le contexte environnemental, climatique et économique actuel.

Dans ce contexte, les réflexions et préconisations proposées en Commission sont détaillées dans une contribution annexe de Patrick Fancello intitulée « *La Méditerranée par le prisme environnemental – Premières réflexions* ».



## 2. AXE ECONOMIQUE

Le **Grand Port Maritime de Marseille** est très représentatif des grands enjeux économiques et des opportunités qui existent pour notre territoire. C'est pourquoi, Frédéric DAGNET, ancien Directeur de la Mission Prospective Évaluation Ville-Port et actuel Directeur de Cabinet du GPMM, nous a présenté les quatre axes du projet stratégique 2020-2024 du GPMM, « *Un port vert au service de l'économie bleue* » :

- Axe 1 : Redynamisation industrielle et innovation stratégique, une opportunité pour attirer de nouveaux investisseurs
- Axe 2 : Transition numérique et nouvelles technologies, le French smart port in Med
- Axe 3 : GPMM, une place portuaire compétitive
- Axe 4 : Valorisation des compétences de la place portuaire : GPMM un port d'expert

Sur chacun de ces axes, nous nous proposons de réfléchir aux actions que pourrait avoir le Département pour contribuer à son développement économique, dans une dynamique conjointe à celle du GPMM et au-delà : notre territoire, et plus particulièrement le Département, doit être le centre d'un hub mondial de la Méditerranée.

80% de l'énergie développée par la CCIAM est dédiée à l'Afrique, source importante d'investissement et de marché pour nos entreprises.

Notre Département, de par sa diversité, est un territoire fertile pour développer des relations étroites avec les diverses diasporas représentatives de l'Afrique. L'expérience **Africalink**, communauté d'entrepreneurs des deux bords de la méditerranée, animée par la CCIAMP, est un bel exemple des liens, économiques mais également sociaux et sociétaux, que nous sommes à même de développer.

Une **étude de l'ASCAME**, Association des Chambres de commerce et d'industrie de la Méditerranée, propose par ailleurs, dans le cadre d'un plan de relance, de réfléchir à un nouveau modèle de développement pour les économies méditerranéennes et dont le Département et sa ville centre pourrait et devrait être le leader.

« La pandémie COVID-19 est apparue comme un tsunami et a paralysé nos économies, douze ans après la grande récession. Les précédents historiques révèlent qu'une telle situation pourrait modifier les systèmes politiques et économiques, reconfigurer les idées et les théories, et imposer des changements radicaux à notre mode de vie ».

La région méditerranéenne doit croire en ses forces et créer un avenir positif. L'endigement efficace de la pandémie et la reprise s'ensuit nécessitent une réponse régionale holistique et intégrée, qui est actuellement entravée par le faible niveau des échanges intra-régionaux et la collaboration transfrontalière entre les diverses économies de la région.

Le nouveau modèle de développement économique pour les économies méditerranéennes repose sur trois piliers : l'économie numérique, l'économie verte et l'économie bleue.

En complétant les efforts nationaux, la région méditerranéenne a le pouvoir d'assurer une reprise socio-économique plus équitable, la capacité de réparer et de revitaliser l'économie méditerranéenne, de garantir des conditions de concurrence équitables et de soutenir les investissements urgents, en particulier dans les transitions verte, bleue et numérique, qui sont la clé de la prospérité et de la résilience futures de la Méditerranée » (extrait du plan de relance proposé par l'ASCAME - juin 2020).

Nous partageons cette approche et les grands piliers identifiés sont autant de levier qu'il nous semble important de devoir explorer dans nos travaux futurs sur cet axe.



### 3. AXE SOCIAL ET SOCIÉTAL

Le Département est riche des volontés et des forces vives et créatives qu'il recèle, et ce dans tous les domaines économique, environnemental, universitaire, social, etc.

Pour fédérer ces acteurs autour d'un projet de territoire cohérent, une institution comme le Conseil départemental pourrait avoir un rôle majeur à jouer ; on peut penser par exemple :

- A la nécessité d'investir la question du bien-vivre ensemble, de ce qui nous unit en et autour de la Méditerranée<sup>1</sup>, directement ou au travers de prismes indirects tels que l'aménagement du territoire<sup>2</sup>.
- Par le biais de projets et événements culturels ou encore la création de tiers-lieux (ex : une Cité des arts du sport et des métiers de la mer<sup>3</sup>, des Maisons de la Sagesse<sup>4</sup>, une Saison Culturelle itinérante départementale<sup>5</sup>, etc.).

Il s'agit ici de croiser les regards, de tirer bénéfice de notre intelligence collective particulièrement volontaire et diverse, afin de réaliser les opportunités et le plein-potentiel que la Méditerranée pourrait offrir à notre territoire en matière de formation, d'insertion, d'emploi mais également en faveur d'un récit commun et d'une ambition partagée, en somme de cohésion sociale.

<sup>1</sup> Cf. notamment conférences du Conseil de Provence « [Méditerranée : ce qui nous unit](#) » (J.-C. Jauffret, avril 2017)) ou encore « [La Méditerranée, le Jour d'Après - Propos introductifs](#) » (M. Bencivenga, juin 2019)

<sup>2</sup> Cf. par exemple « [Euroméditerranée : un aménageur comme outil de la dynamique métropolitaine](#) » (A.Sorrentino, octobre 2017)

<sup>3</sup> Préconisation de la contribution « [La Méditerranée par le prisme environnemental, premières réflexions](#) » (P.Fancello, juin 2021)

<sup>4</sup> Projet imaginé par Madame la Présidente du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône lors de son intervention aux Tables Rondes de l'Arbois sur la thématique méditerranéenne (juin 2019)

<sup>5</sup> Préconisation du rapport « [La culture dans les Bouches-du-Rhône à l'épreuve du Covid-19 – Risques et opportunités pour le territoire](#) » (J.-S. Steil, novembre 2020)